

Free offre jusqu'à 24 Mbit/s à ses abonnés dégroupés

Désormais, grâce à l'ADSL 2+, les utilisateurs de Free situés en zones dégroupées bénéficient automatiquement pour 29,99 €/mois d'un débit allant jusqu'à 24 Mbit/s

Lancée par Free le 20 Octobre 2004 pour la 1^{ère} fois en Europe, l'offre ADSL 2+ de Free permet à tous les nouveaux abonnés dégroupés de bénéficier désormais automatiquement et sans changement de prix, d'un accès à Internet à très haut débit, jusqu'à 24 Mbit/s * en réception, et 1 Mbit/s * en émission, sous réserve d'éligibilité de leur ligne.

Ce nouveau débit est appliqué automatiquement à tous les anciens abonnés Free Haut Débit dégroupés raccordés en ADSL 2+ et équipés de la Freebox v4. Cette version de Freebox est distribuée systématiquement à tous les nouveaux abonnés Free Haut Débit depuis l'automne 2004.

Les anciens abonnés Free dégroupés peuvent vérifier si leur ligne est raccordée en ADSL 2+ sur leur console d'informations techniques (http://adsl.free.fr/suivi/suivi_tech.html). Ces anciens abonnés peuvent par ailleurs demander le renouvellement de leur modem ancienne génération pour obtenir la Freebox v4 compatible ADSL 2+ sur le site de Free (<http://adsl.free.fr/comptes/>)

La migration des abonnés dégroupés en ADSL 2+ se fait de façon automatique sans que les abonnés n'aient de demande à faire auprès de Free. La migration du réseau en ADSL 2+ sera achevée d'ici la fin de cette année.

L'offre Freebox, seule offre « triple-play » avec un terminal unique, permet aux nouveaux abonnés situés dans des zones dégroupées de bénéficier pour 29,99 euros / mois d'un accès à Internet à très haut débit, d'une offre de téléphonie incluant la gratuité des appels locaux et nationaux vers un poste fixe en France Métropolitaine, ainsi qu'un accès à plus de 250 chaînes de télévision en qualité numérique (notamment Canal + le Bouquet et CANALSAT).

Pour le même prix, ces abonnés peuvent choisir de s'affranchir de l'abonnement téléphonique en choisissant le dégroupage total, le coût de cet abonnement étant pris en charge par Free.

Free rappelle qu'au 30 juin dernier, 67,1% de ses abonnés étaient dégroupés et que d'ici fin décembre 2005, Free comptera plus de 70% de son parc d'abonnés ADSL dégroupés.

L'augmentation des débits pouvant entraîner sur certaines lignes de téléphone l'apparition d'erreurs (« fec») sur le signal, Free a décidé d'offrir à ses abonnés une souplesse de leur statut comme ce qui leur est déjà proposé pour le ping avec les modes « Interleave », « Fastpath » et « Patate » (http://adsl.free.fr/admin/fast_path.html) : ainsi les abonnés auront le choix entre le mode « normal » (débit maximum de la ligne jusqu'à 24 Mbit/s) et le mode « sérénité » (réduction maximale des erreurs).

Dans les zones non dégroupées, les clients Free Haut Débit équipés de la Freebox bénéficient pour 29,99 €/mois d'une offre « dual-play » composée d'un accès à Internet à haut débit (jusqu'à 10 Mbit/s* en réception, 1 Mbp/s* en émission) et d'une offre de téléphonie incluant la gratuité des appels locaux et nationaux vers un poste fixe en France Métropolitaine.

Pour plus d'informations : <http://adsl.free.fr/>

Débits proposés sous réserve des caractéristiques techniques de la ligne téléphonique de l'abonné

A propos de Free

Free est une filiale du Groupe Iliad.

Le Groupe Iliad est un acteur prépondérant sur le marché français de l'accès à l'Internet et des télécommunications avec Free (1^{er} opérateur ADSL alternatif français), One.Tel et Iliad TELECOM (opérateurs de téléphonie fixe) et Kertel (cartes pré-payées). Il est l'un des seuls groupes français indépendant dans le secteur des télécommunications. Le Groupe Iliad est coté sur Euronext de Euronext Paris sous le symbole ILD et fait partie des indices Next 150 et SBF 120.

** Les acteurs du marché communiquent désormais majoritairement sur le débit ATM et non plus en débit IP ; Free est donc contraint de s'aligner sur ces nouvelles pratiques de communications et indique ses débits en ATM.*